Confiance
Excellence
Bienveillance
Engagement
Créativité

L'Ancre et Notre Abri annoncent leur projet de rapprochement

Bruxelles, le 4 juillet 2025 – Lors de leurs assemblées générales respectives, **L'Ancre** et **Notre Abri** annoncent leur volonté de se rapprocher afin de renforcer leur mission commune au service des enfants en situation de vulnérabilité.

Pour **Notre Abri**, ce rapprochement répond à une problématique majeure : **la rupture du lien d'attachement** que subissent près de **75%** des enfants accueillis lorsqu'ils atteignent l'âge limite de 6 ans et doivent quitter leur lieu de vie. Ce projet vise à offrir une continuité dans l'accompagnement éducatif et affectif de ces enfants.

Pour **L'Ancre**, il s'agit de s'adosser à une institution centenaire afin de pérenniser son projet pédagogique centré sur **l'autonomisation des 17 enfants** qu'elle accueille. Cette collaboration permettra de renforcer les synergies entre les deux structures et d'enrichir leurs pratiques respectives.

Première étape concrète du rapprochement :

- **Deux membres** de l'organe d'administration de L'Ancre rejoignent celui de Notre Abri ;
- L'organe d'administration de L'Ancre est renouvelé avec **quatre nouveaux** membres, dont trois issus de Notre Abri.

À ce stade, il ne s'agit pas encore d'une fusion mais bien d'un travail commun de réflexion, de construction, et de collaboration. Si la dynamique est positive et les conditions réunies, une fusion des deux asbl pourra être envisagée dans un second temps.

Ce projet se veut rassembleur, respectueux des identités et des pratiques de chacune des deux institution et guidé par une seule ambition : mieux répondre aux besoins des enfants que nous accompagnons.

Le rôle, l'engagement, les compétences des membres du personnel de L'Ancre et de Notre Abri restent au cœur de ce projet avec la conviction que cette dynamique nouvelle sera source d'enrichissement mutuel, de partages d'expériences.

Ils témoignent

La **Congrégation des Sœurs du Saint Cœur de Marie**, fondatrice de L'Ancre :

« Nous avons fondé L'Ancre, en 1979, désirant poursuivre une orientation originelle de notre Institut en créant une maison de petite taille pour accueillir des enfants en souffrance familiale.

Aujourd'hui, nous avons décidé de nous en retirer, en raison de la diminution de nos ressources humaines et financières, mais assurées que le SRG l'Ancre peut poursuivre sa route.

Le rapprochement avec Notre Abri, une institution solide, permettra en effet d'assurer la continuité des valeurs éducatives et pédagogiques qui ont toujours « ancré » notre espérance. »

Delphine Deneufbourg, directrice générale de **Notre Abri**, ajoute :

« Je suis convaincue de l'importance d'unir nos forces et de mutualiser nos expériences. C'est en partageant nos savoir-faire et nos pratiques que nous parviendrons à renforcer plus encore la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et aux jeunes que nous accompagnons chaque jour.

Ce travail collectif ne peut exister que si nous regardons tous dans la même direction, avec la volonté sincère d'être au plus près des besoins de nos bénéficiaires.

Cela demande de l'écoute, de la confiance et surtout l'envie de s'alimenter les uns des autres : de s'enrichir mutuellement à travers les échanges, les retours d'expérience, les réussites comme les difficultés.

Ce que nous construirons ensemble ne peut être que plus fort, plus juste, plus adapté. C'est en coconstruisant un projet commun, en mettant en synergie nos compétences, que nous donnerons du sens à notre action. »

Vinciane Gorez, directrice de **L'Ancre**, souligne

« Même si une modification des structures implique toujours pour les équipes des changements et des appréhensions quant aux défis à relever, ce rapprochement est une opportunité pour de nouvelles perspectives et donne un nouvel élan à nos projets. Il permettra la cocréation d'un projet bénéfique aux jeunes accueillis et à leurs familles en garantissant une prise en charge cohérente et continue en maintenant un environnement et des liens interpersonnels dans leur parcours de vie. »

Marc Beyens, président de **L'Ancre**, souligne :

« Convaincu que la prise en charge des enfants et adolescents fragilisés demande une approche pluridisciplinaire qu'une « petite institution » comme le SRG de L''Ancre ne peut offrir, son Pouvoir Organisateur cherchait depuis plusieurs années à mutualiser certains de ses services et à se rapprocher d'une autre structure s'inscrivant dans une dynamique éducative compatible.

Tant les échanges avec Notre Abri quant à ses projets que l'obligation, à terme, pour le SRG de L'Ancre de pérenniser son implantation bruxelloise, ont permis d'élaborer un projet de rapprochement entre les deux institutions dans le respect des spécificités de chacun.

L'O.A. de l'asbl « L'Ancre » se dit déterminé à investir ce projet avec le meilleur de ses forces et remercie l'OA de Notre Abri de la confiance lui témoignée lors des rencontres préparatoires à ce rapprochement. »

Gaétan van der Bruggen, président du Conseil d'administration de **Notre Abri**, ajoute :

« Ce rapprochement concrétise une volonté de longue date : faire évoluer notre projet pédagogique en accueillant des enfants plus âgés. Nous répondons ainsi à une problématique que tous les professionnels du secteur soulignent : la rupture du lien d'attachement. Comment un enfant peut-il se construire lorsqu'il est déplacé d'institution en institution, après avoir déjà connu un environnement familial défaillant ? Depuis près de vingt ans, les directions pédagogiques de Notre Abri nous alertent sur cette réalité.

Nous sommes heureux de commencer cette collaboration avec toutes les personnes impliquées à l'Ancre et les remercions, chacune et chacun pour leur accueil chaleureux. »

Présentation des deux institutions

Notre Abri accueille **64 enfants âgés de 0 à 6 ans**, 24h/24, 7j/7, tout au long de l'année. L'accueil intervient lorsque le cadre de vie ou l'histoire familiale de l'enfant met en péril sa sécurité ou son bien-être. Les placements sont décidés par un mandant (SAJ, SPJ ou juge de la jeunesse), mais peuvent également être sollicités par les parents ou le CPAS. L'institution est également habilitée à accueillir des nouveau-nés en attente d'adoption.

L'Ancre est un **Service Résidentiel Général (SRG)** agréé et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il accueille **17 enfants âgés de 3 à 18 ans**, 24h/24, 7j/7 sur décision du Conseiller d'aide à la jeunesse ou du Tribunal de la jeunesse. Son projet pédagogique vise à accompagner les enfants vers l'autonomie dans un cadre structurant et bienveillant, en collaboration, autant que possible, avec les familles de ces enfants.

Ce rapprochement marque une étape importante dans la construction d'un projet éducatif ambitieux, fondé sur la complémentarité, la solidarité et l'engagement envers les enfants les plus fragilisés.

Personnes de contact :
Delphine Deneufbourg, delphine.deneufbourg@notreabri.be - 0476/32.06.80
Vinciane Gorez, direction@lancre.be - 0488/55.73.38